



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/206

Approbation d'une convention de parrainage entre la Ville de Lyon / Musée des beaux-arts de Lyon et Arte France dans le cadre des expositions des années 2020 et 2021

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur** : Mme VIDAL Chloë

**SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2020**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 30 SEPTEMBRE 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 SEPTEMBRE 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 2 OCTOBRE 2020  
DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 OCTOBRE 2020

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme BRUVIER HAMM Pauline

**PRESENTS** : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. LUNGENSTRASS (pouvoir à Mme DUBOT), M. BLANCHARD (pouvoir à Mme GEORGEL), M. LEVY (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FERRARI (pouvoir à M. KEPENEKIAN)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

**2020/206 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PARRAINAGE ENTRE LA VILLE DE LYON / MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE LYON ET ARTE FRANCE DANS LE CADRE DES EXPOSITIONS DES ANNÉES 2020 ET 2021 (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)**

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 septembre 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le musée des Beaux-Arts a une politique affirmée d'expositions, alternant différentes thématiques de l'histoire de l'art et ayant toujours un lien avec un département des collections permanentes.

Le calendrier initial a dû être modifié du fait de la crise sanitaire. Le planning prévisionnel des expositions est à ce jour le suivant :

- *Le Drapé. Degas, Michel-Ange, Rodin, Man Ray, Dürer...* jusqu'au 8 mars 2020
- *Picasso. Baigneuses et baigneurs.* du 14 juillet 2020 au 03 janvier 2021
- *Les frères Flandrin.* du 27 mars au 27 juin 2021
- *Louis Bouquet. Exposition dossier.* du 27 mars au 27 juin 2021

Dans l'objectif de bénéficier de la notoriété liée à ces événements auprès du grand public et de leurs retombées publicitaires, la société Arte France a contacté la Ville de Lyon. Elle souhaite notamment apparaître auprès des acteurs de la scène culturelle locale comme un des outils de communication indispensables pour la visibilité d'une manifestation culturelle et a donc proposé à la Ville de Lyon d'apporter son soutien en devenant parrain des saisons 2020 et 2021 du musée des Beaux-Arts, selon les modalités suivantes :

<b>Parrain</b>	<b>Apport du parrain</b>	<b>Contreparties offertes par la Ville de Lyon</b>
Arte France	<p><b><u>A l'antenne</u></b> 20 passages de séquences audiovisuelles d'environ 20 secondes</p> <p><b><u>Sur internet</u></b> La diffusion autorisée de chacune des 2 séquences audiovisuelles sur la durée des expositions</p>	<p><b><u>Pour l'exposition <i>Drapé</i></u></b></p> <p>Présence du logo d'ARTE sur: Les affiches de l'Exposition Les cartes postales Les dossiers de presse imprimés et la version en ligne Les insertions presse La signalétique de l'exposition aux abords du musée Les cartons d'invitation valables « le jour de votre choix ».</p> <p>Un lien vers le site d'ARTE depuis le site du musée</p> <p>100 laissez-passer à l'exposition</p> <p>4 catalogues de l'exposition</p>

Parrain	Apport du parrain	Contreparties offertes par la Ville de Lyon
	<p><b><u>Valorisation totale: 75 000 € HT soumis à TVA dans les conditions de droit commun</u></b></p>	<p><b><u>Pour l'exposition Picasso</u></b></p> <p>Présence du logo d'ARTE sur les documents de communication relatifs à l'exposition « Picasso »</p> <p>100 (Cent) laissez-passer à l'exposition.</p> <p><b><u>Pour l'exposition Louis Bouquet</u></b></p> <p>Présence du logo d'ARTE sur les documents de communication relatifs à l'exposition « Louis Bouquet ».</p> <p>130 laissez-passer aux collections permanentes</p> <p><b><u>Exposition Flandrin</u></b></p> <p>Présence du logo d'ARTE sur les documents de communication relatifs à l'exposition « Flandrin »</p> <p>80 laissez-passer pour l'exposition.</p> <p><b>Mise à disposition de l'auditorium</b> du musée pour 144 personnes pour deux opérations de communication d'ARTE</p> <p><b><u>Valorisation totale: 74 999,85 € HT dont 70 499,85 € HT soumis à TVA et 4500 € non soumis TV A.</u></b></p>

Le parrainage est formalisé dans la convention jointe au rapport.

Vu ladite convention ;

Où l'avis de la commission **Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante** ;

**DELIBERE**

- 1- La convention de parrainage établie entre la Ville de Lyon / musée des Beaux-Arts de Lyon et Arte France dans le cadre de de la programmation des expositions sur les années 2020 et 2021 est approuvée.

2-Monsieur le Maire est autorisé à signer ledit document et à l'exécuter.

- 3- Les dépenses correspondantes, soit 75 000 euros HT (soumis à TVA dans les conditions de droit commun) seront prélevées sur les crédits du budget principal 2020 et 2021, sous réserve du vote du budget 2021, nature 6231, programme EXPOBA, opération PARRAIN, LC : 105343.
- 4- Les recettes correspondantes, soit 74 999,85 euros HT dont 70 499,85 € soumis à TVA et 4500 euros non soumis à TVA seront imputées sur les crédits du budget principal 2020 et 2021, sous réserve du vote du budget 2021, natures 7062 et 7088, programme EXPOBA, opération PARRAIN, LC : 105344 ET 105345.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

**Nathalie PERRIN-GILBERT**